

hier à la Diète germanique par l'envoyé danois. Le Danemark informe la Diète qu'il est prêt à étendre considérablement les attributions des Etats du Holstein.

New-York, 5 novembre.  
(par l'*Hibernian*).

On annonce que Meade a reçu l'autorisation d'attaquer l'armée de Lee. Il se serait mis en mouvement avec des provisions pour 10 jours. Les forces fédérales qui sont à Charleston et à Chattanooga, auraient reçu l'ordre d'attaquer simultanément les confédérés.

Copenhague, 16 nov., midi.

Le président du Conseil, M. Hall, a lu du balcon du palais de Christianberg, l'acte qui proclame le prince Christian roi, sous le nom de Christian IX.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Par décret du 13, M. Robert Fleury, membre de l'Institut, est nommé pour cinq ans directeur de l'Ecole impériale et spéciale des Beaux-Arts.

L'organisation de l'Ecole, qui date de 1819, est modifiée sur beaucoup de points. Toute personne, présentant un programme utile, pourra ouvrir des cours gratuits à l'Ecole; la limite d'âge pour les concours aux grands prix est fixée à 25 ans; il n'y a plus de concours préparatoires, ni de seconds prix, ni de prix de paysage; la pension accordée aux lauréats est réduite à quatre ans, dont deux à passer à Rome, et deux en voyage, avec augmentation de l'indemnité accordée jusqu'ici.

L'avis suivant donné au public par M. Vandal, conseiller d'Etat, directeur général des Postes, se trouve affiché dans toutes les gares:

« Le public est prévenu que les agents des bureaux de poste ambulants sont tenus de recevoir à la main, sur tous les points du stationnement de leur parcours, les lettres ordinaires qui peuvent leur être présentées, non seulement par les voyageurs et les agents du chemin de fer, mais encore par toute personne qui aura été admise à un titre quelconque dans l'intérieur des gares. »

#### FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

L'ouverture des cours de la Faculté des sciences avait été annoncée pour le 16 novembre. L'époque de la séance de rentrée des Facultés à Douai ayant été fixée par M. le recteur au 18, et plusieurs professeurs de la faculté de Lille étant indisposés, l'ouverture des cours est remise au lundi 23 courant.

Les jeunes gens nés en 1843, appelés à former le contingent de 100,000 hommes de la classe de 1863, sont invités à faire inscrire leur noms à leurs mairies respectives.

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience du 16 novembre, a condamné à trois mois de prison, le nommé Isidore Raizon, de Roubaix, pour rébellion envers des agents de police dans l'exercice de leurs fonctions.

Les listes nécrologiques pour la quinzaine de septembre à San-Francisco signalent le décès du nommé Emile Boët, de Tourcoing (Nord), qui se serait noyé le 26 août 1863 à Meigg's-Wharf vers huit heures du soir; on n'avait pas encore retrouvé son corps.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. Alfred Lerouge, vient d'être nommé professeur de musique, à l'Institution Saint-Gabriel, de Fives.

On se rappelle que M. Alfred Lerouge, un des meilleurs élèves de cette remarquable institution, a été nommé organiste de la paroisse Saint-Sauveur, à Lille.

Nous sommes heureux de constater ce nouveau succès auquel les études musica-

les de notre jeune concitoyen lui donnaient d'ailleurs le droit d'aspirer.

Un nombreux auditoire assistait vendredi soir au sermon donné par Mgr de Charbonnel, dans l'église Notre-Dame.

Sa Grandeur s'est attachée à faire comprendre et à faire aimer l'œuvre de la Propagation de la Foi. Pendant près d'une heure, le vénérable évêque missionnaire a été écouté avec une attention soutenue. Il a eu la consolation de constater, le soir même, les effets produits par ses exhortations évangéliques: le nombre des nouveaux souscripteurs s'est élevé à un chiffre considérable.

Mgr de Charbonnel, après avoir, le lendemain, célébré la messe à Notre-Dame, s'est rendu à l'Hôpital, où il a administré le sacrement de Confirmation à deux personnes. — Monseigneur a quitté Roubaix, profondément touché des nombreux témoignages de respect qu'il a recueillis pendant son passage dans notre ville.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 15 novembre 1863.  
Sommes versées par 140 déposants, dont 27 nouveaux. fr. 41,566  
25 demandes en remboursem.<sup>ts</sup> 7,601 41

Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. Requiart-Desaint et Alfred Motte, directeurs.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. VERNIER-DELAOUTRE, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

#### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 9 au 15 novembre 1863 inclus.

#### NAISSANCES.

21 garçons, 27 filles.

#### MARIAGES.

Du 9 novembre. — Entre Pierre-Joseph Ledez, tisserand, et Philomène-Louise Delporte, rattacheuse. — Pierre Huldebrouck, tisserand, et Rosalie-Françoise Lepia, tisserande. — Aimable-Philippe Delommez, employé d'octroi, et Hortense-Pauline Watte, piquière. — Henri-Joseph Brys, ouvrier maçon, et Thérèse Bayck, journalière. — François Verbeke, forgeron, et Alphonsine Joseph Maton, tisserande. — Emile Boët, menuisier, et Marie-Dorothee Amand, journalière. — Désiré Gabreau, journalier, et Marie-Joseph Lepers, tisserande. — Adolphe-Joseph Maertens, contre-maître de tissage, et Marie-Claire Carré, fille de confiance. — Désiré-Louis-Joseph Coquant, ouvrier apprêteur, et Marie Céline Revenant, dévideuse. — Julien-Richard Petit, peintre-décorateur, et Françoise Deboschère, sans profession.

#### DÉCÈS.

Du 10 novembre. — Bernardine Joseph Petit, 76 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste-Joseph Remy, au fort Mullier (Galon-d'Éau). — Du 11. — Louis-Joseph Lefebvre, 71 ans, propriétaire, époux de Marie-Louise-Françoise Leurdan, à la Poterie. — Du 13. — Jean-Baptiste Lefebvre, 25 ans, tisserand, célibataire, aux Trois-Ponts. — Aimé-Charles Marcus, 49 ans, tisserand, célibataire, rue du Moulin-de-Roubaix. — Du 14. — Zénobie-Joseph Dervaux, 52 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Coket, à la Basse-Masure. — Anne-Sophie-Joseph Labitte, 58 ans, ménagère, épouse de Louis-Joseph Tettelin, au Moulin-de-Roubaix. — Du 15. — Denise-Louise Trésières, 74 ans, rentière, veuve de Marial-Léonard Rogues, rue de l'Embranchement. — Plus 14 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 16 le 17 hausse baisse  
3 0/0 ancien. 66.55 67.00 > 45 < 5  
4 1/2 au compt. 95.00 95.05 > 5 < 5

#### LOTÉRIE DU MUSÉE NAPOLEON.

Au deuxième tirage qui a eu lieu le 15 novembre:

Le lot de 10,000 francs a été gagné par le premier numéro sortant: 3,748,890.  
Le lot de 1,000 francs a été gagné par le second numéro sortant: 2,276,674.

#### Tribunaux.

Le procès Crépín-Favre va de nouveau être agité au Palais; les tuteurs des condamnés Favre ont interjeté appel du jugement de la première chambre du tribunal civil qui prononçait la révocation des dispositions testamentaires de feu Crépín pour cause d'indignité de la femme Favre. La cause a été distribuée à la première chambre de la cour impériale. Elle sera incessamment fixée à une audience pour les plaidoiries.

Une dépêche d'Aix, adressée à l'Agence Havas nous transmet une nouvelle dont se repaissent tous les amis de la liberté de la presse.

On se rappelle le remarquable jugement par lequel le tribunal de Marseille a acquitté le *Sémaphore*, de Marseille, poursuivi pour délit de fausses nouvelles. Ce jugement vient d'être confirmé par la cour impériale.

#### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 16 novembre 1863.

L'*Ech de Poise* annonce que la Cour restera probablement à Compiègne jusqu'au 9 ou 20 décembre.

Nos avons entendu dire, et nous le répétons sous toutes réserves, que S. M. le roi d'Italie se propose de faire une visite à l'Empereur pendant son séjour à Compiègne.

On parle aussi de la visite possible de S. A. l'archiduc Maximilien d'Autriche, empereur élu du Mexique.

On s'accorde à croire que la présence à Compiègne, où il doit rester huit jours, de M. Camille Doucet, chef de la direction des théâtres, se rattache à la question de la liberté théâtrale, dont la solution officielle est attendue pour une époque très prochaine.

M. Poudhon se propose de publier une série de brochures où, selon son habitude, il s'attaquera aux députés de l'opposition, et notamment aux élus de Paris. De plus, ce publiciste va se mettre à la tête d'une revue hebdomadaire qu'il annonce ne pas devoir être politique.

On écrit de Bruxelles que, dimanche dernier, deux trains se croisaient dans la gare d'Anvers; dans l'un se trouvait le roi des Belges, qui se rendait à Bruxelles; dans l'autre le prince royal de Prusse, en voyage sur Berlin. Le prince descendit et se rendit dans le wagon du roi avec lequel il eut un entretien d'un quart d'heure à peu près sans témoins.

Le rode Danemark, Frédéric VII, qui est morvant-hier, était âgé de 55 ans. Il n'a pas d'enfants. Aux termes du traité de Copenhague, du 8 mai 1852, il laisse pour successeur le prince Christian. Ce prince a six enfants. Une de ses filles est aujourd'hui princesse de Galles, un de ses fils vient de monter sur le trône de Grèce.

La statue nouvelle de l'Empereur qu'on vient d'adopter sur le pînacole de la colonne Vendôme et celle de l'Empereur qu'on vient d'installer, place Napoléon, à Courbevoie, seront officiellement inaugurées le 1<sup>er</sup> décembre prochain, 23<sup>e</sup> anniversaire l'arrivée des cendres de l'Empereur, Paris.

On commente beaucoup l'article publié hier dans la *Presse*, au sujet des services de la soldatesque russe contre les dames de Varsovie.

Dans certains cercles politiques, on prétend que la presse de Saint-Petersbourg et de Moscou se montre peu favorablement disposée en faveur de l'adhésion de la Russie à la proposition du Congrès. Cette assertion, bien qu'elle présente rien de garanti l'exactitude, repose sans doute sur ce qu'on sait des dispositions de l'opinion publique en Russie, qui s'est toujours montrée hostile à tout compromis relatif aux affaires de Pologne. Mais la chancellerie moscovite à l'habitude de n'agir que sous ses propres inspirations.

La Galette d'Espagne a répondu à la lettre de l'Empereur en adhérant complètement à la proposition du Congrès.

Après les empoisonnements ordonnés par le gouvernement russe, en manière d'économie, et pour ne pas avoir à nourrir une trop grande quantité de prisonniers, on vient d'adopter une manière plus expéditive d'assurer la mort immédiate de toutes les personnes arrêtées par la police de Varsovie. Les agents viennent d'être armés de poignards à deux tranchants, taillés en forme de scie, dont les entailles sont remplies de strychnine.

Ces atrocités, nouvelle insulte à l'Europe, sont inventées pour arriver à une pacification complète de la malheureuse Pologne.

La *Gazette de Moscou* proteste avec indignation contre la férocité des généraux russes. Toutes les nations civilisées maudiront le bourreau qui règne à Saint-Petersbourg.

On lit dans le *Courrier du Dimanche*:

« Nos correspondances de Londres, de Vienne, de Berlin et de Saint-Petersbourg ne s'occupent naturellement que de l'importante communication que l'Empereur Napoléon vient de faire aux souverains de l'Europe.

« De l'ensemble de nos informations, nous sommes en mesure de dégager les détails suivants:

« Les lettres impériales de convocation au Congrès sont parties le jeudi 5 novembre au soir, hormis celles destinées au Pape, au Sultan et au Roi des Hellènes, qui n'ont pu quitter Paris, la première que le dimanche 8, les deux dernières que le vendredi 6. A de rares exceptions près, elles ont toutes été expédiées simplement par la poste, et non par des courriers.

« C'est à tort qu'il a été dit qu'elles étaient autographes: la signature seule est de la main de l'Empereur.

« Les lettres impériales, au nombre de vingt, étaient adressées à nos agents près les cours de Rome, d'Autriche, de Grande-Bretagne, de Prusse, de Russie, d'Espagne, de Bavière, de Belgique, de Danemark, de Hanovre, d'Italie, des Pays-Bas, de Portugal, de Saxe, de Suède et Norvège, de Turquie, de Wurtemberg, ainsi qu'à nos représentants près la Confédération germanique et de la Confédération helvétique pour être par eux remises dans la forme et de la manière accoutumée.

« On ne signale aucune différence entre les diverses expéditions qui en ont été faites, hormis le protocole du commencement et de la fin. La phrase générale:

« Dans le cas où les princes alliés et amis de la France jugeraient convenable de se réunir par leur présence l'autoité des délibérations, etc. » se trouve par conséquent dans tous les exemplaires, y compris ceux destinés au Saint-Père, à la Reine d'Angleterre, à la Reine d'Espagne et au Sultan lui-même.

« Quelques journaux ont donné à entendre que des instructions spéciales et détaillées avaient été simultanément adressées aux agents de la France à l'étranger.

« Nous ne croyons pas le fait exact. Nos chefs de mission n'ont reçu qu'une copie figurée de la lettre impériale et une dépêche très courte de M. Drouyn de Lhuys.

« Cette dépêche ne leur traçait aucun

programme, et se bornait à les inviter à appuyer le projet de congrès auprès des cours de l'Europe. »

Le *Monde* signalait, il y a quelques jours, d'après son correspondant de Londres, la triste condition des ouvriers anglais. Il signalait l'introduction en Angleterre de ce droit d'éviction qui, jusque-là, semblait le triste apanage de l'Irlande. En vertu de ce droit, le propriétaire d'une mine, d'une ferme, d'une manufacture, peut immédiatement jeter sur le pavé la masse des ouvriers qu'il emploie.

L'antiquité usait de ce droit d'éviction; les vaincus étaient toujours dépouillés de leurs biens et de leurs moyens d'existence; c'était le bénéfice de la victoire et la conséquence de la défaite. — L'industrialisme anglais renouvelle ce procédé du paganisme. L'Angleterre s'habitue à ce spectacle quotidien de centaines d'hommes, de femmes, d'enfants plongés tout à coup dans l'extrême misère, sans pain, sans asile, et sans espérance. C'est le droit de propriété tel que le protestantisme l'a fait. Le catholicisme l'avait entendu autrement.

Avant la réforme, le droit chrétien associant en quelque sorte la population à la propriété du sol, en lui donnant le droit incommutable de vivre de son travail.

Le *Dritto* publie la lettre suivante adressée par M. le docteur Albanese au professeur Ferdinando Zannetti, de Florence, au sujet de l'état de santé de Garibaldi, et dont voici quelques extraits:

« Caprera, 1<sup>er</sup> novembre.

« Mon très cher professeur, le général se promène tout le jour dans l'île, et pendant des heures entières il donne des soins à quelques plantes, sans se servir d'aucun appui. Dans ses longues promenades, il se repose sur des bâtonnets, mais c'est plutôt pour faciliter sa marche que par véritable nécessité, et de fait, à l'aide d'une petite canne, il marche passablement bien.

« En faisant une comparaison entre l'état local d'il y a deux mois et l'état actuel, on est vraiment étonné des progrès obtenus dans un si court espace de temps. La convalescence, sans être terminée, peut être regardée comme touchant à son terme. Encore quelques mois, et l'articulation tibio-tarsique, si elle n'est pas dans son état normal absolu, pourra néanmoins librement fonctionner.

« J'ai conseillé l'usage local des lotions d'eau végétale-minérale, dans le but d'activer de plus en plus les fonctions du tissu cutané; j'ai recommandé les bains thermo-minéraux pour le commencement du printemps, aussitôt que le temps le permettra. Et, pour le soulagement aux vents et aux changements instantanés de température qui, en hiver, règnent sur cette île, — pour que les attaques de rhumatisme articulaire ne se reproduisent plus, je me suis efforcé de le décider à passer quelques mois de l'hiver dans un climat plus doux et plus égal. Un grand nombre des raisons qui le retenaient auparavant ici ont aujourd'hui disparu, et je crois que, si mon conseil est appuyé par votre voix autorisée, il sera suivi.

« Agréer, etc. »

Pour toute la correspondance: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

de mes mouvements, et je crains que tu ne me trahisses.

— Tu seras délivrée de cette crainte, répondit Richard, blessé: je quitte Rinholm.

— Vraiment! et pourquoi?

— Pour te convaincre que je suis capable de tout sacrifice qui peut te procurer de la satisfaction.

— Et tu crois que cela me satisferait?

— Certainement; tu serais sûre alors que mon œil ne t'espionnerait pas! Ah! Isabelle, j'aime mieux vivre loin de toi qu'après de toi sans posséder ta confiance!

Ai-je mérité les paroles si cruelles! — Peux-tu douter de moi?

— Je n'en ferai rien, Richard, si tu me donnes ta parole d'honneur de ne jamais chercher à pénétrer cette triste affaire!

— Je ne le puis!

— Richard!

— Non, Isabelle, je n'engage jamais aveuglément ma parole d'honneur. Mais je suis peiné qu'il puisse être question de cela entre nous. Toi qui, d'un coup d'œil, peux tout sur moi, as-tu donc besoin d'un garant de ma délicatesse?

— Je crois que j'eus tort de te le demander, Richard; mais promets-moi du moins de ne pas me tourmenter de questions!

— Je le promettrai, si tu l'exiges. Mais réfléchis un peu, Isabelle, avant d'exiger de moi que je souffre de pareilles tortures, uniquement pour que ta fierté goûte un orgueilleux triomphe! J'ignore si je te suis cher; mais, s'il en était ainsi, pourrais-tu, me sachant consumé de douleurs physiques, te résigner à la pensée de ne pas t'informer si elles vont croissant ou décroissant?

— Si tu le désirais, si tu l'exigeais, je

m'y résignerais plutôt que de te contraindre, mon inquiétude pouvant te causer cette irritation qui accroit toutes les souffrances.

— Eh bien, Isabelle, j'essaierai donc! Tu n'apprécies pas la grandeur du sacrifice que tu réclames de moi. Si seulement j'étais sûr que tu reçois les soins nécessaires!

— Sois tranquille, Richard; je suis en correspondance avec un des médecins les plus habiles de Copenhague. Qu'il m'envoie ses prescriptions ou qu'il me visite chaque jour, c'est absolument la même chose. D'ailleurs, je me propose de faire l'automne prochain un voyage à Copenhague. Es-tu satisfait maintenant, et te plaindras-tu encore d'un manque de confiance?

— Non, Isabelle! Quoique j'eusse désiré en savoir davantage, je te bénis, cependant, d'avoir souligné mon cœur d'un fardeau. Par reconnaissance, je ne t'adresserai plus de questions.

— Alors tout est bien, Richard — et tu ne quitteras pas Rinholm?

— Si, il le faut. Pendant le mois que mon père passera aux manœuvres, je le remplacerai à Latop. Je veux d'ailleurs m'occuper de la souffrance de te voir chaque matin sans pouvoir te parler, pas même des yeux.

Isabelle s'attristait à la pensée de passer sans lui ces heures de la matinée auxquelles il donnait tant de charme et de vie; mais le mot, une fois dit, ne pouvait plus être rétracté.

« Tu viendras pourtant chaque jour à Rinholm? » demanda-t-elle.

Le cœur de Richard battit avec violence.

« Je ne ferais pas deux milles par jour

pour mon oncle; pour toi, Isabelle, j'en ferais valtiars dix. Desires-tu que je vienne te les jours? »

La question était délicate et grave. Isabelle répondit après un instant de silence:

« J'espère ne pas être mal comprise en te déclarant avec franchise que les jours où nous te verrons pas seront de véritables jours de jeûne pour moi.

— Je suis donc un des accessoires de ton confort quotidien? répliqua Richard dont le sur fier fut péniblement affecté de cette onse par trop froide. Tu m'accordes un mot digne d'envie en me permettant de rivaliser avec ton tabouret, ton chaise causeuse et tes fleurs.

— Je sais que tu attachais et même que tu attachais toujours du prix à l'état de chose existant, dit Isabelle, avec un calme qui fit qu'elle irrita davantage encore les sements blessés de Richard.

— En cas, tu m'as jugé bien mal, Isabelle! Certains de tes adorateurs, ce serait l'être la félicité suprême que d'occupette espèce de place de favori; pour moi si force de te le dire qu'elle ne suffit à mes desirs.

— Je n'is, Richard, interrompit Isabelle dont les sourcils légèrement froncés trahirent certain mécontentement, quelle estime assignée à la liberté de langage à cousin; mais ce que je sais c'est que m'as surpris par le degré auquel tu otes, autant que par l'idée nouvelle de déclarer mon adorateur! »

Le visage lieutenant se couvrit d'une vive rougeur et sa violente émotion fit trembler ses lèvres; il parvint, cependant, à se maîtriser. Isabelle pouvait-elle bien, en réalité, pas connaître ses véritables sentiments, si elle les connaissait, au-

toriser devant le monde des apparences que son cœur désavouait? Ne voulait-elle que se jouer de lui? — Voulait-elle... Pour la première fois, Richard comprit qu'elle pouvait abuser de sa puissance. Il éprouva de l'humeur contre l'idéal qu'il adorait. Il se lut, cependant, et quelques minutes après, la baronne Ebba vint se joindre à eux.

« Qu'en pense ma tante? Virginie n'a-t-elle pas fait une conquête? demanda Isabelle avec son aisance ordinaire, en jetant un coup d'œil furtif du côté où M. de Brude se tenait fidèlement près de Virginie et ne faisait que de courtes réponses à toutes les questions que lui adressaient alternativement le général et le colonel.

— On le dirait presque! répondit la baronne en souriant. Mais, Isabelle, qu'est-il donc arrivé à M<sup>lle</sup> Hedwige? On ne retrouve plus en elle ces manières gaies et enfantines de l'automne dernier. Les avait-elle déjà perdues lorsque tu as séjourné ici, Richard?

— Je ne sais pas — je n'y ai pas fait attention! — répondit le lieutenant; et ses joues, qui avaient repris leur couleur naturelle à l'approche de sa mère, s'enflammèrent de nouveau.

« Quel est ce qui s'est passé, Richard, en conduisant Hedwige à table, avait remarqué avec surprise le tremblement de ses petits doigts, et l'avait regardée. Aveugle jusque là, il n'avait pu le demeurer plus longtemps: un éclair furtif